

Le 18 juin 2024

Province de Québec
Conseil municipal de la Municipalité de
Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

À une séance extraordinaire du conseil municipal de notre localité, tenue au lieu extraordinaire des sessions, le mardi 18 juin 2024, à 19H30, sous la présidence de madame la mairesse Mélissa Lord, sont présents les conseillers suivants :

Madame	Johanny Morneau-Briand
Monsieur	Richard Bossé
Monsieur	Patrick Beaulieu
Monsieur	Roberto Pelletier
Monsieur	Normand Lizotte
Monsieur	Frédéric Beaulieu

Assiste également à la séance du conseil, Madame Marie-Josée Corbin, directrice générale / greffière trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1- MOT DE BIENVENUE**
- 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**
- 3- ACCEPTATION DE L'OFFRE POUR L'INSTALLATION
D'UNE SURFACE MULTISPORTS SUR LA PATINOIRE
MUNICIPALE**
- 4- PERIODE DE QUESTIONS**
- 5- LEVEE DE L'ASSEMBLEE**

CONFORMITÉ DU QUORUM

La présidente de l'assemblée vérifie le quorum requis et déclare la session ouverte.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Johanny Morneau-Briand, appuyé par monsieur Richard Bossé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté.

-ADOPTÉE-

3 ACCEPTATION DE L'OFFRE POUR L'INSTALLATION D'UNE SURFACE MULTISPORTS SUR LA PATINOIRE MUNICIPALE

RÉSOLUTION 18-06-0078

ATTENDU QUE la Municipalité désire offrir une diversité sportive sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité a soumis une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportive et récréatives de petite envergure,

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu l'acceptation pour le projet de rénovation et de modernisation de patinoire extérieur au montant de 115 792.87\$;

ATTENDU QUE la Municipalité a un appel d'offres pour l'installation d'une surface multisports sur la patinoire municipale;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 3 enveloppes scellées avant le 30 mai 2024 au plus tard 15h, soit le moment limite de dépôt des soumissions;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des enveloppes le même jour à 15h01;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les offres suivantes;

Nom du soumissionnaire	Prix avec taxes
AGORASPORT	78 930.00 \$
NEXXFIELD INC.	92 300.00 \$
FLEXCOURT CANADA	56 970.00 \$

*Montant sans les taxes;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé aux analyses des offres;

Il a été proposé de confier le mandat de l'installation d'une surface multisports sur la patinoire municipale à AGORASPORT au montant de 78 930.00 \$ plus taxes, considérant que la qualité du matériel répond plus à nos spécifications techniques demandé et que le produit réagit peu aux changements de températures donc une meilleure durabilité du produit.

Il est proposé par monsieur Richard Bossé, appuyé par monsieur Patrick Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de AGORASPORT au montant de 78 930.00 \$ et d'autoriser madame Marie-Josée Corbin, directrice générale à signer tous autres documents pour réaliser cette dernière.

-ADOPTÉE

3- PÉRIODE DE QUESTIONS :

4- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19H46.
Je, Mélissa Lord, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Conformément l'article 144 du Code Municipal, ce procès-verbal est signé par la directrice générale/greffière-trésorière adjointe.

Mairesse

Directrice générale/greffière-trésorière